



Faites part de vos besoins en mobilité et déplacements en répondant à ce questionnaire :



Flashez-moi !

CONTACTEZ-NOUS

Service Transport et Mobilité du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération

ZAE du Soleil Levant
CS 63669
GIVRAND
85806 SAINT GILLES CROIX DE VIE CEDEX

02 51 54 54 06
mobilités@payssaintgilles.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.

Imprimerie Offset 5 Édition
Zone d'activité - 3 rue de la Tour
CS 90017 - LA MOTHE ACHARD
85150 LES ACHARDS

Suivez les traces

de la route au parking

Les panneaux directionnels indiquent les parkings et le nombre de places.

Laissez-vous guider.

Les parkings «marchés» sont à moins de 9 minutes de marche du marché.



du parking au marché

Un jalonnement spécial vous permettra de vous orienter facilement du parking au marché.

Un indice :



Plan piéton du parking à la ville

BRETIGNOLLES SUR MER



ÉDITO

La marche à pied est le mode de déplacement le moins polluant et le plus ancien qui existe, au 19^{ème} siècle, le piéton marchait dans la rue !

Au début du 20^{ème} siècle, l'émergence de l'automobile a contribué à l'invention du trottoir, laissant la chaussée à l'automobile.

Aujourd'hui, la marche à pied au Pays de Saint Gilles Croix de Vie ne représente que 2,8% des déplacements alors que 87% sont effectués en voiture.

De plus, la prise de conscience écologique mène nos politiques à inciter à ce mode de déplacement doux, bon pour la santé et vecteur d'apaisement de nos centres-villes.

Dès lors, je vous encourage à contribuer à cette démarche et à participer à l'enquête de déplacement pour nous permettre de mieux connaître vos attentes en mobilité.

André COQUELIN

Elu en charge des Transports,
Mobilités et pistes cyclables

Bretignolles
sur-Mer



Informations utiles sur les marchés de la ville

Place des Halles – face à l'église :
jeudi / dimanche de 08h30 à 12h30

Les Halles (avril à septembre) :
mardi / mercredi / jeudi / vendredi / samedi / dimanche de 08h30 à 12h30

Les Halles (octobre à mars) :
jeudi / samedi / dimanche de 08h30 à 12h30

Pour votre santé,
Il est recommandé de faire une activité physique comme la marche à pied
30 minutes par jour.

À vous de jouer !

QUIZ MARCHÉ À PIED

1) Quel temps faut-il à pied pour se rendre des Halles à la Plage de la Parée ?

A. 20 min. B. 25 min. C. 30 min.

2) Pour relier Les Halles au Stade, il faut compter :

A. 6 min. B. 9 min. C. 13 min.

3) Quelle est la différence de temps entre un trajet voiture et un trajet à pied pour faire «Maison de Santé -Mairie» ?

A. 2 min. B. 4 min. C. 6 min.

Réponses : 1) A. 2) B. 3) A.

